

10 octobre 1987 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'issue de son voyage en Uruguay, sur la dette extérieure des pays en voie de développement, le protectionnisme, les échanges commerciaux agricoles entre la CEE et l'Amérique latine, au Palais municipal de Montevideo, samedi 10 octobre 1987.

Mesdames,

- Messieurs,

- Je vous remercie de votre présence. Je me trouvais il y a peu devant la presse internationale, et particulièrement argentine et française, à Buenos Aires. Aujourd'hui, je salue particulièrement la presse uruguayenne et je tiens à lui dire le plaisir que j'ai de la rencontrer en cette circonstance.

- Beaucoup de sujets ont été traités au cours de ces derniers jours. Mais il faudrait bien comprendre que dans ce pays, où je suis depuis moins de vingt-quatre heures, des questions restent à poser, des échanges de vue peuvent intéresser les journalistes, et particulièrement les journalistes d'Uruguay. Je suis donc là pour leur répondre, une fois que j'aurai rappelé l'importance que pour moi revêt ce voyage dans ce pays.

- On a célébré à plusieurs reprises déjà, les relations étroites de tous ordres - politique, historique, intellectuel, esthétique - entre l'Uruguay et la France. Je n'y reviendrai pas. Mais cela valait d'être rappelé avant de commencer cette conférence de presse et de remercier, par votre soin, mesdames et messieurs, journalistes d'Uruguay, le peuple de l'Uruguay. J'espère que vous ne manquerez pas de faire cette commission et je vous en remercie.

- Si vous le voulez bien, commençons, je vous écoute.\

QUESTION.- Monsieur le Président, il est évident que la France est un pays créancier, alors j'aimerais bien savoir, en ce qui concerne la France, si elle va prendre des mesures pour assouplir un petit peu le protectionnisme vis-à-vis des commerces des pays latino-américains, afin que les pays latino-américains aient la possibilité de payer leur dette dans des conditions un petit peu plus faciles et plus souples si possibles, monsieur le Président. Qu'est-ce que vous pouvez nous dire sur ce point-là ?

- LE PRESIDENT.- C'est un sujet que j'ai souvent traité au cours de ces quatre derniers jours, et la proximité de Montevideo et du pays où je me trouvais précédemment a dû permettre, j'imagine, certaines perméabilités des informations. Je redouterais donc de me répéter. Ce qui est certain, c'est que la France ne peut pas à elle seule compenser les défaillances de l'ensemble des pays industriels. Elle peut apporter sa contribution, ce qu'elle fait. Des sept plus grands pays industriels du monde, c'est la contribution française qui est, proportionnellement à son revenu national, la plus importante et de loin. La France a continué de prendre part aux différentes institutions, à nourrir les disponibilités de ces institutions. Elle n'a cessé de demander une augmentation des ressources de ces organisations : Banque mondiale, AID ` Agence internationale pour le développement `

internationale pour le développement .

- Je le répète, ce problème de l'endettement doit être traité par les institutions internationales du type Banque mondiale ou Fonds monétaire international, affecté à ces institutions, et il faut que ces institutions puissent recycler les disponibilités que détiennent aujourd'hui de grands pays comme le Japon ou l'Allemagne par exemple, mais aussi d'autres. Plus d'ampleur dans la contribution des institutions au soutien des cours des matières premières et aux aides multilatérales, sans oublier les aides bilatérales, afin de permettre aux pays en voie de développement de compenser les graves crises qu'ils doivent supporter, en raison des hausses des taux d'intérêt et des extraordinaires variations de cours sur les matières premières.

- J'ai expliqué tout cela trop souvent pour ne pas souhaiter revenir au cours de cette conférence de presse, sur tous les éléments que je juge indispensables. Il n'est interdit à aucun pays créancier d'adopter des mesures d'assouplissement avec des pays débiteurs. On a vu un pays comme le Canada renoncer à un certain nombre de créances à l'égard de ses débiteurs, notamment africains. La France en fait agit de même, même si elle n'a pas abandonné ses créances, elle a modifié les conditions de remboursement de telles sortes que cela revient pratiquement au même.\

` Suite réponse `

- Quant au protectionnisme, vous êtes mieux placé que quiconque pour suivre l'évolution du débat, puisque le GATT, c'est-à-dire la grande négociation commerciale, dite Uruguay Round, déroule actuellement sa conférence à Punta del Este.

- La position de la France a été tout de suite celle que vous savez. Certains pays, comme les Etats-Unis d'Amérique - je ne jurerais pas que ce ne soit pas le cas aussi des pays d'Amérique latine - auraient souhaité mettre l'accent immédiatement sur les questions commerciales agricoles. Je m'étais opposé à Bonn, lors d'un Sommet des sept grands pays industriels, à la proposition de M. Reagan qui voulait l'ouverture immédiate d'une conférence - de votre conférence de Punta del Este - sur ce sujet-là. J'ai demandé que tous les sujets fussent examinés dans la même négociation, car tout se tient : l'agriculture, l'industrie, et donc les normes industrielles. Et même si certains grands pays comme l'Inde ou le Brésil ont quelque inconvénient à ce que l'on discutât des services, cela est également indispensable, puisque tous ces éléments figurent dans les balances des comptes des différents pays en question. Donc nous, la France, nous avons dit il faut tout mettre sur la table. Il faut discuter de tout. On peut, bien entendu, admettre un ordre dans les discussions, on ne peut pas parler de tout à la fois, mais il faut que la conférence, avant de conclure, se soit saisie de l'ensemble des problèmes qui touchent au protectionnisme.

- Il y a beaucoup de formes de protectionnisme hypocrite. A l'heure actuelle, les Etats-Unis d'Amérique se plaignent de la Communauté européenne et pourtant, les subventions aux producteurs américains sont infiniment plus importantes que celles qu'apporte la Communauté européenne à ses producteurs agricoles. On pourrait multiplier les exemples, y compris les exemples plaisants, quoique après tout assez tristes, dont j'ai souvent parlé dans des conférences de presse. On est assuré du succès lorsqu'on les raconte, la liste serait longue : l'histoire des poulets et des dindes de Christmas en Angleterre, qui font que la Grande-Bretagne décrète au mois d'octobre que tous les poulets et toutes les dindes françaises sont malades, et ne peuvent donc pas franchir les frontières. Notre cheptel volatile redevient miraculeusement en bonne santé à chaque fin du mois de janvier. Et c'est ce qui se passe entre pays qui appartiennent à la même Communauté, dans laquelle il est supposé que des barrières douanières ou bien sont effacées, ou doivent l'être. J'ai rappelé l'histoire de la bière allemande où l'on a reconstitué les éléments de la bière telle qu'elle s'est fabriquée au XVIème siècle, de telle sorte que pendant un certain temps aucune bière française ne pouvait être autorisée à franchir la frontière de ce pays ami, avec lequel nous partageons un refus commun du protectionnisme. Si on fouillait bien, peut-être trouverait-on des travers de ce genre dans la pratique française. Quant aux Etats-Unis d'Amérique, ce sont les maîtres. Voyez de quelle façon les marchandises sont transportées sur les bateaux américains, à l'exclusion des autres. Enfin, la liste est interminable. Je ne sais pas exactement comment fait l'Uruguay. Enfin, je suppose que le reproche ne peut lui être adressé.

- Le protectionnisme est partout, on ne peut pas décider soudain de tout supprimer, il peut y avoir des productions qui doivent être défendues pour assurer la vie d'un peuple. Au moins faut-il le dire, et savoir de quoi on parle, et établir des plans dans le temps pour en finir avec cette maladie. Donc, monsieur, je puis vous garantir que la France sera très énergiquement présente à des conférences internationales pour faire reculer le protectionnisme.\

QUESTION.- Monsieur le Président, à plusieurs reprises vous avez insisté sur l'importance de la démocratie en Amérique latine et sur le danger pour la démocratie de la dette extérieure. Et dans notre pays, la démocratie peut être en péril également à cause du non jugement des responsables d'agissement. Vous savez que nous avons suivi le jugement de Klaus Barbie. Je crois que vous avez parlé de la question avec le Président Sanguinetti. Je voudrais savoir ce que vous pourriez nous dire sur ce point, parce que pour nous les jugements quand même de responsables de crime c'est quelque chose d'important.

- LE PRESIDENT.- Cette façon d'agir relève de vos lois et je n'ai pas pour habitude d'intervenir dans la législation interne d'un pays. Si j'apercevais en Uruguay une tendance à manquer aux droits de l'homme élémentaires, je le dirais quand même, puisqu'il m'arrive de me prononcer sur les manquements intolérables qui se produisent dans des pays où les mêmes principes de la non ingérence devraient en principe s'exercer. Je n'ai jamais cessé de dénoncer l'apartheid. Je n'ai jamais non plus cessé de dénoncer la façon de faire d'un certain nombre de pays en Amérique latine, en Europe, enfin sur tous les continents. Les idéologies, des esprits de système intolérants qui croient pouvoir imposer leur croyance par la mort, la torture, la perte de la liberté doivent être condamnés sans la moindre ambiguïté.

- Comme le régime uruguayen est un régime démocratique et cela est indiscutable, comme les uruguayens ont leurs lois, et que les représentants du peuple les ont décidées, je ne prononcerai pas de jugement sur les faits que vous venez de me soumettre.\

QUESTION.- La France est en train de mettre au point un nouveau missile nucléaire conjointement avec la Grande-Bretagne, alors que dans le même temps les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique s'appêtent à conclure un accord définitif - le premier accord définitif - en ce qui concerne le désarmement, et ce, probablement, à la fin de cette année. Dans quelles conditions la France pourrait ou voudrait participer aux négociations de désarmement qui sont tellement importantes pour le monde entier ?

- LE PRESIDENT.- Je suis d'abord impressionné par votre information, car vous êtes au courant de ce nouveau missile nucléaire, moi pas. Je vais vite m'informer, enfin cela m'étonnerait. Mais s'il y avait possibilité d'avoir un nouveau missile, il est vraisemblable que nous le ferions. Car il ne faut pas confondre le projet d'accord entre l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique et l'accord lui-même.

- En attendant, l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique continuent de disposer du même potentiel d'armement, l'un plus de 11000 charges nucléaires, l'autre plus de 13000. La France n'en a que quelques centaines, la Grande-Bretagne moins encore. Il y a une telle différence qu'avant de vous inquiéter de l'armement nucléaire français, il serait bon de pousser les deux plus grandes puissances à se défaire, non seulement de leurs armes intermédiaires, mais aussi de quelques autres, en particulier les missiles à longue portée, qui traversent l'Atlantique, les missiles que l'on appelle, dans leur langage à eux, je veux dire aux Russes et aux Américains, les missiles stratégiques.

- Pour l'instant il s'agit d'une négociation entre Russes et Américains, pour la raison que je viens de dire, puisque ce sont eux qui possèdent, en proportion énorme, les armes nucléaires dans le monde. Je les y encourage et j'approuve leurs démarches, et je souhaite bien qu'elles aboutissent.

- Avant d'en arriver au point où la France, je suppose la Grande-Bretagne, mais je ne peux pas m'exprimer en son nom, décideront de se joindre à ces mouvements vers le désarmement, il faut que l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique fassent encore un très long chemin. La France ne se défera pas de la moindre fraction de sa force de dissuasion, alors qu'il existerait de forces considérables et qu'elle pourrait se trouver sous le coup d'une menace.

- Je me suis exprimé déjà là-dessus à la tribune des Nations unies, en 1983. J'ai lié les notions, d'ailleurs, de désarmement et de développement. J'ai dit que la France, le jour venu, serait prête à y prendre part. Ce n'est pas le cas actuellement. Elle ne participe pas à la négociation, elle ne désire pas y participer. En supposant, ce qui pourrait apparaître comme un rêve, mais enfin on a le droit de rêver, que les deux plus grands pays renonceraient à l'essentiel de leurs forces nucléaires, alors, bien entendu, La France s'associerait, elle aussi, par des décisions qui lui seraient propres, à cette démarche, en s'assurant évidemment que par d'autres moyens, chimiques ou conventionnels, par exemple, une menace mortelle ne pèserait pas sur notre pays, devenu sans défense. Telle est notre disposition d'esprit : nous approuverons le désarmement nucléaire intégral étant donné, comme je viens de le dire, que d'autres dispositions doivent quand même être parallèlement prises. Je ne suis pas favorable à l'existence des forces nucléaires dans le monde, mais je suis encore plus défavorable à l'abandon de mon pays à la volonté de puissance des autres. Je dois donc assurer sa défense, sa défense est purement dissuasive, elle ne peut pas être offensive, ni agressive, on s'en doute bien. C'est donc une ligne de conduite dont nous ne pouvons pas nous départir tant que les deux plus grandes puissances continueront de disposer d'un arsenal aussi considérable.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je voudrais vous poser la question suivante. On a l'impression que la guerre du Golfe persique s'intensifie, la France a ses bâtiments là-bas, même ses pétroliers sillonnent le Golfe persique. Que pourrait-il arriver si ce conflit ne se termine pas rapidement et si, par exemple, les bateaux de l'Iran continuent à être coulés par certaines puissances, qu'est-ce qui peut se passer à votre avis, monsieur le Président ?

- LE PRESIDENT.- Vous voulez dire si les bateaux de l'Iran continuent d'être coulés par certains pays et si l'Iran avec ses mines continue de menacer les forces des autres pays, je pense que vous n'avez pas eu le temps de vous exprimer complètement. Vous me posez une question comme si j'étais maître de la réponse. La plupart des pays du monde font tous les efforts qu'ils peuvent pour que l'Iran et l'Irak parviennent à un cessez-le-feu. La France a été peut-être le principal artisan de la résolution du Conseil de sécurité, invitant les deux pays à ce cessez-le-feu. Si aujourd'hui ce texte n'est pas appliqué, cela n'est pas dû à la France, au contraire la France continue d'exercer ses bons offices pour que les grands pays qui s'étaient accordés sur cette démarche continuent d'en assurer la logique, il faut prévoir les conséquences de l'éventuel refus de l'Iran et donc continuer d'exercer une pression politique et diplomatique. Je ne peux pas, moi comme cela, à Montevideo, à l'heure où nous sommes et pour le plaisir de vous répondre, prétendre que je dispose du moyen d'arrêter la guerre dans le Golfe persique. Enfin, on va dire arabo-persique, cela dépend de quel côté on se trouve pour lui donner un nom à ce Golfe.

- Que ce soit une menace considérable, notamment sur la libre circulation et donc sur la circulation du pétrole, cela va de soi. Mais il y a une guerre, c'est déjà une très grande chance qu'en dépit de menaces réelles, elle ne se soit pas étendue à l'environnement, à la région toute entière. La menace demeure. C'est donc une guerre très dangereuse pour la paix du monde. Et vous pouvez être sûr que la France s'associera à toutes démarches qui permettraient de pacifier les esprits et de parvenir à un arrêt des hostilités.

- Il existe des forces françaises aéronavales non pas dans le Golfe persique, mais dans la mer d'Oman. La différence est sensible, il suffit de regarder la carte de géographie. Mais, bien entendu, nous sommes conduits à prévoir la protection d'un certain nombre de nos bâtiments marchands que nous ne pourrions pas laisser, le cas échéant, atteindre par des agressions qui pourraient être mortelles. Et pour bien marquer notre volonté pacifique, notre groupe aéronaval autour d'un porte-avions se trouve situé en retrait. Les avions, certes, pourraient s'élever dans le ciel et aller tout de suite de l'avant, mais tel n'est pas le cas aujourd'hui. Simplement, en cas de menaces réalisées nous serions conduits à le faire. Donc je ne pense pas que les forces françaises soient une cause de trouble supplémentaire, c'est simplement les mesures qui s'imposent dans les eaux internationales pour le respect de la libre circulation et pour la protection de nos intérêts tout à fait légitimes. Nous n'avons d'intentions agressives à l'égard de personne. Voilà l'explication que je dois vous donner.\

QUESTION.- Est-ce que dans la confusion actuelle à l'UNESCO, il vous est arrivé de penser que

QUESTION.- Est-ce que dans la confusion actuelle à l'UNESCO, il vous est arrivé de penser que M. Iglesias, ministre des affaires étrangères de l'Uruguay, serait...

- LE PRESIDENT.- Qu'est-ce que vous allez me faire dire là ! C'était pour l'instant un débat, vous avez raison de le dire, une sorte de méli-mélo. Je ne sais pas s'il sera nécessaire de recourir à de nouvelles candidatures. Si on devait en arriver là, je suis convaincu que le nom de M. Iglesias serait accueilli avec la plus grande sympathie mais on n'en est pas là. Et si l'UNESCO tranche ce difficile problème avant les derniers tours de scrutin, nous aurons parlé pour rien, vous et moi, et rien de pire, surtout dans le domaine de la politique internationale, que de répondre aux questions qui ne sont pas encore posées. En dehors du témoignage de sympathie et d'estime pour M. Iglesias qui est un remarquable francophone, ce qui n'est pas indifférent pour nous, un homme dont l'autorité est grande, j'arrête là mon petit discours. Il y a des candidats en présence, tel n'est pas le cas de M. Iglesias. La France a fait connaître quelles était la direction de son vote, je n'ai aucune raison d'aller au-delà.\

QUESTION.- Monsieur le Président, étant donné la visite que vous faites maintenant à différents pays latino-américains, je voudrais savoir comment vous pourriez transmettre nos messages à la Communauté économique en ce qui concerne la politique entre nos pays et la Communauté économique européenne. Quelle influence pourriez-vous exercer à l'issue de cette visite monsieur le Président ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas à moi de jauger le degré de mon influence mais je représente un pays qui compte, la France, et je pense que la voix de la France peut être écoutée, que sa présence et son message peuvent peser lourd. Si vous me posez une question tout à fait concrète je pourrai déjà esquisser la direction de la politique française mais si je dois retenir quelques principes évidents, je risque de vous décevoir. Est-ce que vous voulez me poser des questions concrètes sur tel ou tel point ?

- QUESTION.- Je voudrais parler du secteur agricole tout particulièrement si vous le permettez monsieur le Président.

- LE PRESIDENT.- Le secteur agricole : j'ai bien des indications de quelques pays d'Amérique latine et j'ai eu l'occasion d'en parler en Argentine en particulier. Le problème est celui-ci, il doit être exploré avec une très grande rigueur intellectuelle. Qui protège qui et par comparaison qui protège le plus abusivement ses ressortissants ? Je me suis livré à cette étude parce que moi aussi je suis parti de l'a priori que des grands pays producteurs de céréales ou de viande par exemple en Amérique latine se trouvaient bloqués dans leur essor par les mesures de production du marché commun agricole, qui depuis le Traité de Rome s'organise autour de prix uniques et distribue des restitutions aux exportations par différence avec le prix mondial. Et puis en pénétrant un peu plus loin dans ce problème, je me suis rendu compte que beaucoup de dispositions avaient déjà été prises pour corriger cet éventuel déséquilibre. Par exemple, à l'heure actuelle la Communauté européenne importe plus de biens provenant d'Argentine - je n'ai pas fait la comparaison avec l'Uruguay, donc vous me pardonnerez, mais comme la plainte est surtout argentine je m'y attarde, j'ai parlé du lait, de la viande etc, et la Communauté européenne importe plus d'Argentine, que l'Argentine n'importe de la Communauté. Bref, la Communauté importe plus qu'elle n'exporte. Un pays comme la France a souffert d'un certain nombre de mesures indispensables comme les quotas laitiers qui sont tout simplement une façon de réduire la production laitière parce que cette production était trop importante : 105 millions de tonnes alors que la consommation était de 85 millions de tonnes en 1984, les ventes à l'extérieur d'une dizaine de millions de tonnes : il fallait donc stocker environ 10 millions de tonnes. Ces excédents devenaient dangereux pour l'équilibre financier de la Communauté. Il a donc fallu réduire cela, ce qui a produit l'abattage d'un certain nombre de vaches. Ces excédents pèsent sur le marché et les ventes de bovins vivants en France en particulier ont connu des sérieuses chutes des cours. Il y a donc des plaintes, il faut le dire, justifiées, des producteurs agricoles, des éleveurs. Et pourtant avec l'assentiment de la France la Communauté importe plusieurs millions de tonnes de viande de République argentine. C'est dire que l'on a le souci d'aider les pays en voie de développement, que ce n'est pas absent des préoccupations de l'Europe. Qu'il y ait, dans le marché commun agricole, quelques points à corriger pour faciliter le développement des pays qui

en ont besoin, particulièrement l'Amérique latine, je trouve qu'il faut en parler et je ferai jouer l'influence de la France pour que cela aille dans ce sens. Et l'occasion, je reviens sur ce qui a été dit, vous me pardonnerez, vous est fournie par la conférence du GATT dans votre propre pays. Enfin si je suppose que vous êtes uruguayen.\

QUESTION.- Monsieur le Président, il faut que j'insiste un peu si vous le permettez, vous qui êtes le Président de la République française, vous résistant anti fasciste. J'aimerais avoir une opinion sur le procès de Klaus Barbie, car enfin l'impunité a été levée et ceci est dû à votre intervention, vous qui avez été un grand résistant, qui avez lutté contre le fascisme, vous qui êtes un démocrate éminent, et qui parlez au nom des grands principes, vous avez réussi cela.

- LE PRESIDENT.- Mais c'est un gouvernement que j'avais constitué, sous la dernière législature de la République française, qui a obtenu du gouvernement bolivien le transfert de Klaus Barbie en France, ce qui automatiquement devait provoquer le procès qui vient d'avoir lieu. Beaucoup de bons esprits se sont interrogés, de gens honnêtes, en disant fallait-il, ne fallait-il pas réveiller toute cette période si douloureuse pour la France. Moi je pense qu'au total, le procès s'est déroulé de telle sorte que l'initiative a été justifiée, car les générations nouvelles surtout, qui n'ont pas connu, qui n'ont pas vécu cette période, en ont pris soudain conscience. Cela a donc été une leçon d'histoire et de morale. Je crois donc au total que cela a été un bon enseignement. Je n'en infère pas, monsieur, - peut-être attendez-vous de ma part un autre jugement - je n'en infère pas que dans des circonstances qui pourraient être comparées sans être jamais tout à fait comparables, tout gouvernement doit agir de cette manière. Je parle pour la France et je ne parle que pour la France.

- Je vous remercie mesdames et messieurs, je dois continuer mon programme. J'ai été vraiment très sensible à la façon dont vous m'avez posé des questions toutes intéressantes.\